

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018 / 2019

Vous allez vous inscrire au COSMA Basket et nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre section. Nous espérons que vous passerez une bonne saison et que vous découvrirez les plaisirs que peuvent apporter le basket-ball.

Ce document a pour but de vous aider à faire connaissance avec notre association, de bien remplir votre dossier d'inscription et d'en connaître un peu plus sur les différents événements proposés par la section. Gardez-le précieusement, il pourra vous être utile toute l'année.

Sachez également que vous pourrez retrouver toutes ces informations sur notre site internet mais également de nombreuses photos et résumés de matchs, régulièrement mis à jour par vos enfants, les coaches et les bénévoles de la section...

<http://cosmabasket.fr>

Bonne saison à toutes et à tous.

PRÉSENTATION DU COSMA BASKET

Le COSMA, club omnisports a été fondé en 1958. Quinze années plus tard en 1973, naissait la section basket. Il compte pas moins de 17 disciplines à ce jour...

Aujourd'hui, notre section fait vivre le basket dans le nord du bassin du Val de Bièvre puisque nous accueillons des enfants d'Arcueil, de Gentilly ou de Cachan entre autres... Notre section, profondément mixte, a pour vocation de permettre à tous, jeunes et adultes, hommes ou femmes, de pratiquer ce sport dans un cadre sérieux, convivial et à un prix abordable.

Avec un nombre d'adhérents qui a doublé en 10 ans (plus de 360 cette saison), et sous la direction d'une équipe dirigeante fidèle depuis plus de 25 ans, le COSMA Basket s'efforce de donner à ses membres un esprit sportif, garant de respect et de convivialité. A ce titre, la compétition n'est pas un but en soi mais bien un moyen de développement pour ce projet.

L'association fonctionne sur le bénévolat de ses membres et attache une attention particulière au développement de celui-ci.

UNE ASSOCIATION ANIMÉE PAR DES BÉNÉVOLES

Si vous souhaitez participer au développement de notre section, quelque soit le temps que vous pouvez lui accorder, quelque soit les missions que vous souhaitez remplir,

**vous êtes les bienvenus,
nous avons besoin de vous !**

Contact
cosmarcueilbasket@gmail.com

COMMENT REMPLIR CE DOCUMENT D'INSCRIPTION

Afin de valider votre inscription,
il vous faut impérativement :

- Remplir intégralement le formulaire de la Fédération Française de Basket, avec la partie médicale et également la partie assurance.
- Fournir une photo d'identité couleur.
- Fournir l'intégralité du montant de sa cotisation.
- Photocopie R/V de la carte d'identité (pour les 18 ans et plus et pour les mutations).
- Remplir la fiche de renseignements du Club pour tous et la fiche d'autorisation pour les mineurs.

Aucun enregistrement de licence ne sera effectué si le dossier n'est pas complet.

Pour tout renseignement : 09.81.31.17.87

LE PAIEMENT DES COTISATIONS

Quelques règles à respecter impérativement :

- Le règlement de la cotisation est obligatoire.
- Il est possible de régler sa cotisation en plusieurs chèques (3/4) lors de l'inscription en indiquant au dos les dates d'encaissement.
- L'option «A» de l'assurance est comprise dans la cotisation (mais il faut quand même remplir la partie assurance et signer le formulaire).
- Les chèques sont à libeller à l'ordre du COSMA BASKET.
- Est également accepté le paiement par le biais des chèques vacances, coupons sport, tous en club, forfait loisir ...

MONTANT DES COTISATIONS

CATÉGORIE	MONTANT	MUTATION
U7 (2012 / 2013)	180 €	
U9 (2010 / 2011)	190 €	
U11 (2008 / 2009)	190 €	
U13 (2006 / 2007)	200 €	24 €
U15 (2004 / 2005)	200 €	57 €
U17 M (2002 / 2003)	210 €	90 €
U18 F (2001 / 2003)	210 €	90 €
Seniors (2000 et avant)	220 €	90 €
Loisirs (1996 et avant)	180 €	90 €
Non joueur (dirigeant, bénévole, parent, ...)	60 €	

LES AIDES

DISPOSITIFS D'AIDE FINANCIÈRE MIS EN PLACE AU COSMA
POUR RÉGLER SA COTISATION

- Dans le cas d'inscription à d'autres activités sur présentation du 1^{er} reçu, une déduction de 19 € (adhésion au club) par discipline sera effectuée.
- Tous en club pour les 6-20 ans d'une valeur de 30 €
Conditions d'attribution de cette aide financière du 3 septembre au 11 novembre 2018
Donner lors de l'inscription une caution de 30 € (obligatoire) qui sera rendue au pratiquant une fois la demande faite au siège du Cosma.
Etre titulaire de l'allocation de rentrée scolaire ou l'allocation d'éducation enfant handicapé ou l'allocation adulte handicapé.
Présenter une pièce d'identité de la personne concernée et l'attestation d'allocation lors de la demande au siège du Cosma.

SURCLASSEMENT obligatoire

pour les groupes COMPÉTITION,
pour les joueurs nés :
2001 / 2004 / 2006 et 2008

- Forfait loisirs jeunes pour les 3-16 ans et 11 mois (aide de la CAF), le montant de l'aide est modulé selon le quotient familial et peut être déduit de la cotisation (2 forfaits).

- Dégrevement club

Le club rembourse 10% de la somme des cotisations payées à jour (aides déduites) à partir de 3 membres inscrits d'une même famille (adultes et enfants) réservé aux Arcueilais.

Démarche à faire au siège du Cosma sur présentation des reçus.

LA PARTIE MÉDICALE

- Toute création ou reprise après au moins 1 an d'arrêt, d'une licence (hors dirigeants et OTM) est subordonnée à la présentation d'un certificat médical daté de moins d'un an et permettant et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport et/ou du basket en compétition ou en loisir.
- Pour les renouvellements de licence (même club ou mutation), le certificat médical est valable trois saisons consécutives sous réserve : le licencié doit attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions au questionnaire de santé.

SURCLASSEMENT

Renseigner obligatoirement l'email, possibilité d'inscrire celui de la section : cosmarcueilbasket@gmail.fr

DONS ET DÉDUCTIONS FISCALES

Afin de permettre au club de se développer, celui-ci est reconnu d'intérêt général, ce qui lui permet de recevoir des dons déductibles des impôts.

Pour les PARTICULIERS, la réduction d'impôt sur le revenu est égale à 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable (art. 200-1-f du CGI). Concrètement, pour un don de 100 € un particulier bénéficiera d'une réduction d'impôt de 66 €. Ainsi, la «valeur nette» du don est de 34 €

Contact : pascal.portecop@laposte.net

ÉVÉNEMENTS

■ SEPTEMBRE

- Forum des associations (9)
- Journée Parents / Enfants

■ VACANCES DE LA TOUSSAINT

- Tournoi 3x3 (U11/U13/U15)
- Stage de Perfectionnement de joueur

■ VACANCES DE NOËL

- Tournoi de Noël, 3x3 (U11/U13/U15)
- Noël au basket (école de basket)

■ VACANCES DE FÉVRIER

- Stage de Perfectionnement de joueur
- Génération Basket Camp
- Tournoi 3x3 (U11/U13/U15)

■ VACANCES DE PAQUES

- Tournoi 3x3 (U11/U13/U15)
- Stage de Perfectionnement de joueur
- Génération Basket Camp

■ MAI / JUIN

- Fête Nationale du Mini Basket
- Fête des enfants
- Tournois
- Fête de la section
- Journée Parents / Enfants
- Journée Basket Féminin



TOURNOIS
3x3
Féminin
&
Masculin

ÉCOLE
DE TIRS

PARENTS
ENFANTS

LES 10 REGLES D'OR POUR LES PARENTS DE JEUNES BASKETTEURS

- 1** Connaître les règles du basket : connaître les règles et les faire connaître à son enfant, c'est faire un premier pas vers la compréhension du jeu et vers le respect des arbitres.
- 2** Etre le moteur de l'assiduité de votre enfant : arriver à l'heure, suivre régulièrement le calendrier des matchs ...
- 3** Montrer votre confiance et votre fierté à votre enfant : encouragements, compliments, positiver les échecs ...
- 4** Partager son plaisir de jouer : être acteur à ses côtés plutôt que spectateur passif.
- 5** Dialoguer avec votre enfant en dehors du terrain pour :
 - réguler son enthousiasme ou ses comportements antisportifs (relativiser les résultats des matchs et des performances individuelles).
 - le rassurer sur ses «performances».
 - éventuellement, détecter ses contrariétés.
- 6** Échanger avec d'autres parents : vous investir dans la vie du groupe et de la section afin de créer une ambiance «familiale».
- 7** Échanger avec la section et/ou l'entraîneur sur :
 - les difficultés ou contrariétés rencontrées par l'enfant
 - les changements dans la vie de l'enfant (scolaires, familiaux, santé, ...)
 - l'évolution personnelle de l'enfant et sur son implication au sein du groupe
- 8** Respecter le travail des bénévoles de la section : ne pas dénigrer le travail fourni par les bénévoles, mais tenter d'apporter une ébauche de solution aux problèmes rencontrés. Ne pas avoir de consignes contradictoires avec les règles énoncées au sein de la section.
- 9** Développer la connaissance du basket : donner accès aux matchs télévisés, participation à des matchs pros, encouragements des autres équipes du club, ...
- 10** Participer à la vie du club : participer aux événements, animations, rassemblements organisés par la section afin de lui permettre de maintenir son activité.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'adhésion à la section engage le LICENCIÉ et les PARENTS :

- à aider la section, dans la mesure du possible, aux transports, tenues de table, lavages des maillots et goûters pour les matchs du licencié et à se faire remplacer en cas d'absence.
- à respecter les éducateurs en veillant à ce que le licencié soit disponible pour chaque entraînement et pour chaque match, en vérifiant les horaires des matchs et prévenir le responsable d'équipe en cas d'absence.
- à ne pas laisser le licencié à la charge de la section, après l'entraînement ou les matchs. Les parents qui viennent déposer les jeunes doivent s'assurer de la présence de l'éducateur.
- à faire preuve d'esprit sportif : encourager les joueurs, respecter les décisions des arbitres. Le public a aussi un devoir de bonne tenue garant de l'esprit de la section.